

# FLASH INFO

Commission Blanchet du mercredi 16/10/2019

## Informations du SNPDEN-UNSA



**RESPONSABLES**  
(académiques et nationaux)

### Secrétaire académique

Joël Delhopital, Proviseur  
Lycée Decrétot, Louviers  
[joel.delhopital@ac-rouen.fr](mailto:joel.delhopital@ac-rouen.fr)

### Secrétaires académiques adjoints

Marie-Stéphane Bonnet  
Principale  
Collège Montaigne, Le Vaudreuil  
[marie-stephane.bonnet@ac-rouen.fr](mailto:marie-stephane.bonnet@ac-rouen.fr)

Frédéric Delamare,  
Proviseur  
Lycée Les Bruyères, Sotteville-lès-Rouen  
[frederic.delamare@ac-rouen.fr](mailto:frederic.delamare@ac-rouen.fr)

### Secrétaire départemental 27

Adrien Moncomble, Principal  
Collège Anquetin Etrepagny  
[adrien.moncomble@ac-rouen.fr](mailto:adrien.moncomble@ac-rouen.fr)

### Secrétaire départemental 76

Sylvain Caron, Principal  
Collège Les Hauts du Saffimbec, Pavilly  
[sylvain.caron@ac-rouen.fr](mailto:sylvain.caron@ac-rouen.fr)

Adresse académique :  
[snpden@ac-rouen.fr](mailto:snpden@ac-rouen.fr)

## Compte-rendu du SNPDEN-UNSA

### Présents pour le **SNPDEN-UNSA** :

Sylvain Caron, Joël Delhopital, Nicolas Deshayes, Alison Le Prado, Anne Roussel et 5 membres de l'académie de Caen.

## INTRODUCTION PAR MADAME LA RECTRICE

Madame la Rectrice Présente Monsieur Garnier qui assure depuis peu le rôle de DRFPIC.

Tour de table puis déclaration liminaire du SGEN-CFDT. Le **SNPDEN-UNSA** a pris la décision de ne pas déclarer de propos liminaires en commission Blanchet.

## RETOUR SUR LA CRISE LUBRIZOL

Madame la Rectrice rappelle la gravité de la crise qui, si elle n'a pas fait de victimes au sens strict du terme, a conduit l'agglomération de Rouen et les alentours dans une psychose légitime (l'inquiétude des parents notamment se comprend parfaitement).

Elle explique qu'un retour d'expérience sera réalisé quand la crise sera totalement derrière nous.

Les CHSCT 76 et Académique ont été convoqués pour répondre aux questions des personnels. Le second a apporté des réponses précises et concrètes aux personnels.

Madame la Rectrice est revenue sur les différentes communications qui ont parfois été contradictoires ou difficiles à lire. Les informations ne sont arrivées qu'au fur et à mesure, à tous les niveaux et chacun a fait comme il a pu.

Elle met en avant le fait qu'aucun enfant ne soit resté devant l'entrée d'un établissement et que ceux qui devaient être mis à l'abri l'aient été.

Le préfet de Seine-Maritime a communiqué des consignes plus strictes en direction du public fragile (EHPAD et écoles)

Madame la Rectrice a expliqué que la question des périmètres a été l'élément le plus difficile à gérer. Il est rappelé que le préfet a autorisé sur les décisions en situation de crise.

Le matin du 1<sup>er</sup> jour, le 1<sup>er</sup> périmètre fait par préfet concernait douze communes. Le panache de fumée s'est ensuite étendu et le préfet a alors dit que les maires pouvaient à discrétion fermer leurs écoles. Pour une question de cohérence territoriale, il a donc été décidé de fermer les collèges quand les mairies avaient fermé les écoles.

Ces différents périmètres ont été difficiles à gérer, d'autant qu'il y avait des communes non concernées par les interdictions au sein même du périmètre.

Monsieur l'IA-DASEN de Seine-Maritime revient sur la difficulté du périmètre, initialement en forme de cône et qui s'est élargie au fil des heures. Il rappelle que certains maires ont dès le départ fermé leurs écoles. Il remercie les personnels de direction pour leur gestion de cette crise, car certains ont été confrontés à des situations difficiles, grève, droit de retrait, mais aussi élèves et équipes parfois très incommodés. Des personnels de direction ont parfois fermé leur établissement.

Monsieur l'IA-DASEN de Seine-Maritime reprend les propos de Madame la Rectrice sur la volonté de cohérence qui a dominé, face aux fermetures des écoles par les maires.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, la pollution était visuelle puis la méfiance s'est concentrée sur la suie déposée. Les services se sont tenus à n'ouvrir que lorsque le nettoyage était terminé. Tous les établissements sont à nouveau ouverts.

Compte tenu des enjeux et des difficultés, Monsieur l'IA-DASEN de Seine-Maritime explique que sur ce point, es services ont été efficaces.

Madame la Rectrice réitère ses remerciements aux personnels. Cohésion de l'institution a été visible et chacun a fait de son mieux pour que tout fonctionne.

Madame la Rectrice reconnaît que les consignes n'étaient pas toujours parfaitement claires et dans les bons délais, mais elle souligne les efforts des personnels d'encadrement pour que tout se déroule au mieux.

Les organisations syndicales des enseignants ont questionné à propos de la réouverture des établissements dès le lundi qui a suivi. Il est rappelé par l'institution le principe de continuité du service public. Par ailleurs, les élèves respiraient le même air à l'école que chez eux. Les membres de la commission Blanchet ont signalé que la pression des familles et des personnels a été très forte sur les personnels de direction et les enseignants. Également, l'inquiétude des chefs d'établissements à propos du PPMS proposé le 19/11 a été remontée : risque de vague, de refus massif des personnels.

Madame la Rectrice évoque une incohérence entre l'interrogation sur le non-déclenchement du plan PPMS et le refus de cet exercice alors qu'un retour d'expérience est attendu.

Le **SNPDEN-UNSA** de ROUEN rappelle que chacun a fait de son mieux. Le fait de se voir reprocher d'avoir fermé faute d'information a été mal vécu. Certains collègues se demandent à quoi servent les exercices s'il n'est pas possible de déclencher le plan PPMS quand on le souhaite. Ils n'ont pas compris que leur décision soit remise en cause.

Monsieur l'IA-DASEN de Seine Maritime rappelle qu'il ne leur a pas été fait de reproches, mais il explique que les décisions locales ont pu inquiéter les habitants encore plus que de raison, les gens se demandant pourquoi certaines écoles étaient fermées et pas d'autres.

Monsieur l'IA-DASEN de Seine Maritime dit qu'il est conscient que c'est la sécurité des élèves qui a motivé les décisions des personnels de direction. Il rappelle que 237 établissements et 55000 élèves ont été impactés.

Le **SNPDEN-UNSA** de ROUEN explique qu'il serait intéressant d'avoir le retour d'expérience avant le nouveau PPMS programmé le 19 novembre 2019. Cette crise a été un vrai traumatisme pour les personnels. Le **SNPDEN-UNSA** de ROUEN explique qu'il ne s'agit pas de ne pas faire, mais de faire mieux au regard de ce qui 'est passé. Dans ces conditions, avoir un peu plus de temps pourrait aider.

Le **SNPDEN-UNSA** de ROUEN explique que l'expression de soutien et de solidarité sont importants car les personnels ont été très impactés. Le **SNPDEN-UNSA** de ROUEN formule deux demandes : une sur la procédure d'alerte via des SMS qui doit être revisitée, car il y a eu des dysfonctionnements, évoqués en CHS. Il faut que la procédure revisitée soit partagée avec tous les cadres de la région académique. Il serait judicieux d'utiliser également la messagerie académique.

Madame la Rectrice est d'accord sur ce point, car l'alerte a été trop tardive. Le système d'envoi de SMS est une procédure nationale. Avant d'y déroger, il faut faire valider le retour d'expérience. Il doit y avoir un 2e moyen, la messagerie académique par exemple. C'est une idée intéressante, mais qui n'est pas intégrée dans les procédures.

Le **SNPDEN-UNSA** de ROUEN propose d'utiliser l'application TCHAP, qui est un moyen de communication sécurisé au sein de l'Éducation nationale.

Monsieur l'IA-DASEN de l'Eure confirme que c'est un outil collaboratif qui permet de toucher tout le monde.

La DSI a la « carte crise » comme un frein. Il faut un système plus souple sur les périmètres.

Le **SNPDEN-UNSA** de CAEN rappelle qu'il a toujours demandé que soit proposée une période plutôt qu'une date pour les exercices PPMS.

Madame la Rectrice précise que le caractère collectif est important, contrairement à l'exercice attentat. Elle reparlera de la date avec le Préfet et l'IA-DASEN de Seine-Maritime.

Madame la Rectrice termine en expliquant qu'il a fallu travailler avec toutes les collectivités en même temps et que cela a généré des difficultés.

## CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ACADÉMIE

Ce sujet a été abordé pour évoquer un ressenti sur un allongement du temps de réponse, qui s'explique sans doute par les changements à la tête des services. Un organigramme précis a été demandé.

Madame la Rectrice explique qu'il y a des vacances de postes. La gouvernance globale est presque terminée. Il manque un CSAIO et un CSAIO adjoint. Il manque un DANE. Un recrutement est en cours. Concernant les divisions, chacun d'elle aura un chef de division ou un adjoint à partir de la semaine prochaine.

En fin de semaine prochaine, nous avons reçu l'annonce de disposer d'un organigramme complet. Celui-ci sera équilibré entre Caen et Rouen selon l'institution. Il y a une volonté de continuité au niveau des interlocuteurs existants.

## GESTION DES PERSONNELS DE DIRECTION

(CETR, IF2R, conditions de travail...)

Le **SNPDEN-UNSA** évoque la prévention des Risques psychosociaux chez les personnels de direction. L'impact de la surcharge de travail est une réalité. C'est souvent développé dans nos interventions, à tel point que cela peut laisser penser que ce sentiment est consubstantiel à nos missions.

Il faut vraiment rappeler que certains travaillent sans relâche et perdent le sens de ce qu'ils font : exemple, scanner plusieurs milliers de copies pour du contrôle continu qui ne dit pas son nom. Le quotidien est de plus en plus lourd, les difficultés de plus en plus grandes pour trouver un coordonnateur PIAL, un Professeur principal... Cela devient dramatique pour certains collègues.

Le **SNPDEN-UNSA** explique qu'en Assemblée générale, cette semaine, des collègues s'expriment en montrant une grande fatigue, un épuisement. Ils rappellent qu'ils font pratiquement tout. Référents se multiplient et on ne trouve plus d'enseignants pour cela, car ils disent que cela ne rapporte pas beaucoup par rapport à des HSA. Chefs et adjoints se retrouvent avec ces missions. La pédagogie, notre première mission, est de plus en plus loin.

On manque de personnels administratifs, entre autres. On compense tout au détriment de notre métier. Ceci est à comparer à la faible rémunération que nous avons par rapport aux enseignants et au faible taux de promotion ; personne n'ose plus dire à un enseignant qu'il peut devenir personnel de direction. C'est une sensation partagée

par de plus en plus de collègues. Les services vont rencontrer beaucoup de difficultés pour affecter des adjoints en lycée cette année, car personne ne veut plus y aller.

La difficulté est croissante au fil des années : on nous ajoute des strates mais n'en retire aucune. Le taux de promotion est méprisant et le mouvement est microscopique. Plusieurs adjoints n'ont que 3 ans d'ancienneté et veulent changer pour améliorer leur rémunération. De nombreux collègues ne connaîtront pas de promotion à la hors classe. (cf. le Flash du **SNPDEN-UNSA** de ROUEN envoyé le 15/10/2019 à l'issue de la CAPA Avancement)

Le **SNPDEN-UNSA** demande l'activation du Compte Epargne Temps, même si cela ne modifie pas fondamentalement le problème. Cela fonctionne bien dans d'autres académies, où il n'est constaté aucun abus.

Le **SNPDEN-UNSA** évoque la possibilité d'inscrire les RPMS en CHSCT, car elles existent aussi pour nous.

Madame la Rectrice revient sur le sens donné à notre action en faisant un rappel des derniers textes sur la réforme du lycée... qui sont faits pour nos élèves. Le sens est très visible et c'est ce sens auquel il faut s'accrocher. C'est la même chose en collège pour le dispositif « devoirs faits » qui date de seulement de 2017.

Madame la Rectrice reconnaît l'alourdissement des charges et voit que tout le monde est sollicité. Les directives ministérielles sont remontées, mais elle explique que de son côté, elle essaie de ne pas nous solliciter davantage en limitant les enquêtes... même si c'est un peu handicapant parfois. Elle ne demande que le nécessaire. Pour les référents : c'est national et on n'a pas le choix. C'est la même chose pour les moyens et la rémunération.

Le **SNPDEN-UNSA** rappelle que les personnels de direction connaissent les textes, mais que 90% de leur temps sert à gérer des urgences et des manques quand il n'y a pas de personnels (absence de RRUPN...). Ils sont phagocytés par des tâches qui ne leur incombent pas. Ils ne font plus leur travail, ou alors seulement quand il n'y a plus personne dans l'EPL.

Madame l'IA-DASEN de l'Orne déclare comprendre les difficultés face à cette multitude de tâches. Quand il y a une réforme, on est souvent en tension entre les affaires courantes et la mise en place de ladite réforme. Il ne faut pas hésiter à faire remonter les informations quand il y a des moments où nous avons un manque et où on demande un accompagnement. Sur le fond, c'est une question de confiance réciproque.

Le **SNPDEN-UNSA** explique que les moments de tension sont compris dans la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

Madame la Rectrice explique qu'un groupe de travail va être constitué pour mettre en place le Compte Epargne Temps. Concernant les RPS en CHSCT, elle y est favorable et déclare suivre de près cette instance.

## REFORME DU LYCÉE ET E3C

### (Calendrier, modalités, transformation de la voie professionnelle)

Le **SNPDEN-UNSA** rappelle la volonté des adhérents de simplifier le bac. Il y a eu récemment une note de cadrage, mais encore aujourd'hui, il y a beaucoup d'attentes sur la mise en place.

Attention à la lourdeur de l'organisation. Problème de compatibilité entre les applications.

Moyens humains : crainte par rapport à la charge de travail pour le secrétariat.

Calendrier des E3C : on a des balisages pour se projeter. C'est mieux qu'en début d'année, même si les 1<sup>ères</sup> dates de janvier vont arriver au moment des DHG, des bacs blancs... Nous avons des refus dans les conseils pédagogiques sur la correction. Nous allons sans doute réussir la mise en place des E3C, mais à quel prix ?

Question de la communication envers les parents : on a beaucoup de questions pratiques et pas toujours les réponses. Les E3C tels qu'ils engagent alourdissent le travail des personnels de direction.

Le **SNPDEN-UNSA** accepte la numérisation des copies, mais il refuse d'assurer le dispatching des copies entre les correcteurs. Cela a été avancé lors de GT. Le rôle d'un chef d'établissement se limite à scanner des copies et c'est à la DEC de les répartir, car si la correction est en interne, les élèves ayant accès à leur copie, ils verront qui a corrigé et cela peut générer des tensions entre élèves, entre enseignants, avec les familles...

Madame l'IA-DASEN de l'Orne explique que la répartition des copies est numérique. L'attribution des copies est faite par ce biais, simplement avec attribution de lots.

Le **SNPDEN-UNSA** rappelle que les personnels de direction n'ont pas à se substituer à la DEC. Les E3C ne sont pas du contrôle continu. Il rappelle qu'il demande que le contrôle continu qui représente 40% de l'ensemble ne passe pas par les E3C mais par un contrôle en cours de formation classique. Il rappelle aussi que les petits EPLE n'auront pas les ressources internes pour assurer la correction au sein de l'établissement.

Madame l'IA-DASEN de l'Orne explique que la DEC le fera. Elle va se déplacer dans les bassins et rencontrer les collègues.

L'impact des changements pour les adjoints de lycée des gros EPLE a également été signalé. C'est une vraie charge de travail supplémentaire. Il n'y a pas de souci pour un envoi numérisé, mais l'organisationnel est très lourd. Dans les gros lycées, les adjoints n'ont fait que de la gestion d'EDT. Il n'y a que des emplois du temps à trous, qui génèrent des retours parfois négatifs des familles. Le temps de la posture réflexive n'existe plus. Ce temps ne peut être pris que sur les congés. Plus l'EPLE est important, plus le travail est démultiplié en volume. Les adjoints ont un métier de plus en plus complexe et technique. Ce sont des experts en organisation. Ils n'ont plus le temps de s'occuper du projet d'établissement. Les retours d'adjoints de lycée qui n'en étaient pas à leurs débuts, mais qui sont découragés se multiplient, et ils regrettent l'époque où ils étaient enseignants.

Madame la Rectrice confirme que la DEC va intervenir dans chaque BEF pour amener des éclaircissements sur les E3C. Il est rappelé l'existence du site sur la réforme, qui existe depuis six mois à présent.

Le **SNPDEN-UNSA** rappelle qu'il y a eu des retours très variables des académies expérimentatrices : le bilan est parfois très bon, mais parfois pas bien du tout...

Monsieur le Secrétaire général souhaite qu'un personnel de direction fasse le lien entre l'administration et les chefs d'établissement pour assurer une communication satisfaisante, à l'instar de ce qui se fait avec la cellule de rentrée.

Alors que dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, les travaux sur les chefs-d'œuvre ont commencé ; on ne peut toujours pas donner les modes d'évaluation. Il faut que cette information parvienne aux établissements rapidement.

A propos de l'apprentissage un risque de perte de bons élèves existe, car nous ne sommes pas en mesure de répondre si l'apprentissage peut être pris en charge : il n'y a pas de documents sur les contrats de travail ; selon les propos d'une autre organisation syndicale.

M. Garnier, DRFPIC explique qu'il faut faire remonter les demandes au CFA académique. Il n'y a actuellement aucun frein pour le faire. Un élève veut être apprenti, on lui dit oui.

Madame la Rectrice : nous avons la structure d'accueil. Tout est prêt administrativement pour le support et nous souhaitons que ce soit développé. Si cette demande n'est pas satisfaite, les élèves iront voir ailleurs. Madame la Rectrice explique que concernant le chef d'œuvre, les IEN-ET iront dans tous les établissements pour former les personnels sur cette question. Madame la Rectrice voulait que cela soit réalisé plus tôt, mais cela n'a pas été possible.

Le **SNPDEN-UNSA** interroge sur les élèves arrivés en CAP et qui ont des profils d'élèves à Besoins éducatifs particuliers. Plusieurs ne sont pas en capacité d'avoir un CAP en 2 ans. Comment procède-t-on ? Si on veut proposer une formation en 3 ans, il faut le dire dès janvier, donc avant la DHG. Il faut pourtant connaître les moyens dont on disposera.



Madame la Rectrice explique qu'il faut construire une offre en trois ans. et concède qu'il faut s'emparer de cette question rapidement.

## HARMONISATION DES MODALITÉS D'ORIENTATION POST 3° et POST 2°

Un GT a été mis en place (un seul, car la procédure doit être commune entre les deux académies)

## ECOLE INCLUSIVE : PIAL ET AESH

Le **SNPDEN-UNSA** de Caen évoque des inquiétudes puisque les collègues attendent toujours la diffusion du bilan pour prendre connaissance du protocole d'observation qui avait été retenu. Le **SNPDEN-UNSA** de Caen rappelle qu'il sera attentif aux conditions de mise en œuvre et à la qualité du service rendu aux usagers.

Le **SNPDEN-UNSA** de Rouen revient sur les multiples dysfonctionnements observés en cette rentrée. Il y a un constat partagé sur le progrès du service rendu aux familles depuis deux ans, mais l'installation n'est pas réussie techniquement.

Des personnels ne sont pas payés, ont un contrat depuis peu, mais sont devant élèves depuis septembre. On leur dit qu'ils travaillent bien, mais ne seront pas payés pour cela.

Les personnels de direction sont confrontés à une charge de travail immense : AESH hors cadres, contrats d'un an ou trois ans...Les secrétaires de direction ne savent pas toujours que faire et l'information n'est pas toujours complète.

Il y a une inquiétude sur le fait d'être attaquables quand des contrats ne sont pas signés et que les personnes ne sont pas payées.

Il y a eu beaucoup d'approximations sur la gestion des contrats et des personnels.

Le seul point positif est que les AESH étaient devant les élèves au 1<sup>er</sup> jour, mais ce n'est pas satisfaisant pour le reste.

En collège, l'affectation s'est bien passée. Par contre cela a été très complexe dans les écoles.

Dans ASSED, on voit des moyens, des noms d'élèves qu'on ne connaît pas et on cherche qui suit l'élève dans les écoles. Les gens n'ont toujours pas de contrat. Pour signer le contrat, on doit les inscrire dans SIATEN, mais certains ne sont pas bacheliers, ce qui est bloquant.

Les personnels de direction ne sont employeurs de personnes qu'ils n'ont pas recrutés.

Il manque un établissement mutualisateur employeur, ce qui existe à Caen et dans d'autres académies. Il faut que cela soit le cas sur Rouen.

Le **SNPDEN-UNSA** de Rouen demande s'il ne serait pas possible qu'un AESH en poste soit gratifié de quelques heures pour gérer le PIAL. Cela se fait dans d'autres académies.

Madame la Rectrice passe la parole à Monsieur le Secrétaire général de Rouen. Elle a en effet constaté tous ces dysfonctionnements.

Monsieur le Secrétaire général de Rouen rappelle que l'opération a été un succès pour les élèves, même s'il reconnaît les dysfonctionnements. Il rappelle que lorsque cela a été construit, tout le monde était autour de la table et il y avait la possibilité d'un service mutualisé.

La loi pour la confiance permet désormais à un EPLE mutualisateur de se substituer à un autre en prenant la

charge juridique de responsabilité, donc le lycée Flaubert pourrait, ce qui se fait dans les autres académies, être signataire des contrats et non pas les EPLE individuellement.

Pour les contractuels, en septembre, on procède par des acomptes. Tout a été versé sauf dans le cas de dossiers incomplets. Des aides d'urgence ont été débloquées pour les situations les plus compliquées. C'est un dysfonctionnement grave. Parmi les pistes, un établissement employeur mutualisateur est envisagé.

Monsieur l'IA-DASEN de l'Eure rappelle que les services de la DSDEN ont fait le maximum.

Il rappelle que fin septembre 2018, 70% des besoins étaient couverts contre 95% cette année, dès le 5 septembre.

Madame la Rectrice répète que c'est un très grave dysfonctionnement et elle a demandé un retour d'expérience. Cela a bien marché sur Caen et les choses seront améliorées pour la prochaine rentrée.

Concernant la dotation IMP pour têtes de PIAL ? La réponse est positive et il y a eu une notification aux établissements, sauf en Seine-Maritime, ce qui va être fait.

Le **SNPDEN-UNSA** de Rouen demande s'il est possible d'avoir une ligne téléphonique de la DAPAEC dédiée aux personnels de direction pour la rentrée prochaine.

Madame la Rectrice répond qu'un retour d'expérience est attendu, mais que des pistes seront proposées pour que tout soit opérationnel dès 1<sup>er</sup> septembre.

## ÉVALUATIONS NATIONALES

Les difficultés évoquées sont nombreuses et portent sur différents aspects : les mots de passe étaient inutilement compliqués, les épreuves étaient trop longues et le respect strict du temps imparti a faussé les résultats de certains élèves.

Les établissements sont nombreux à avoir rencontré des difficultés de bande passante, limitant de fait le nombre d'élèves qui pouvait passer en même temps.

Les résultats ne seront pas forcément probants et ils ne seront pas toujours exploitables.

Le Rectorat va faire remonter ces informations au Ministère.

## MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES MOYENS POUR LES COLLÈGES

Les autorités ont été questionnées par la représentation syndicale sur une harmonisation entre les seuils en collège (UPE2A...)

La question des ULIS est le seul point non harmonisé entre Rouen et Caen

Monsieur le Secrétaire général de Rouen explique que des GT vont travailler sur cette question des seuils. La prochaine rentrée se fera sur les modèles actuels et des GT vont travailler à harmonisation pour la rentrée 2021.

## ÉDUCATION PRIORITAIRE

Qu'en sera-t-il de l'harmonisation des moyens en EP entre Rouen et Caen ?

Madame la Rectrice a répondu qu'un GT doit être mené toute l'année pour une convergence, mais que ce ne sera pas pour la prochaine rentrée, plutôt pour 2021.

## CONTRAT D'OBJECTIF : PRÉSENTATION DU LOGICIEL VACOA

Monsieur le Secrétaire général de l'Eure présente le logiciel VACOA (visualisation des contrats d'objectifs académiques). Il s'agit d'un outil venant de l'Académie de Versailles, qui permet de construire et de suivre la démarche de contractualisation.

Monsieur l'IA-DASEN de l'Eure évoque les indicateurs améliorables : hétérogénéité forte aux évaluations de 6°, recours excessif aux orientations contraintes, taux d'érosion en cours de formation en voie professionnelle, problématique de l'accès à l'enseignement supérieur...

L'objectif est de relancer la démarche de contractualisation

Cette démarche s'appuiera sur le nouveau projet pédagogique normand. Différents accès sont possibles, dont un qui concerne tout particulièrement les personnels de direction.

VACOA a le mérite de la simplicité. Madame la Rectrice souhaite qu'il y ait une dynamique normande sur les contrats d'objectifs.

Question du **SNPDEN-UNSA** : les organisations syndicales ont été sollicitées sur la contractualisation. Est-ce toujours d'actualité ?

Madame la Rectrice répond positivement en expliquant que nous allons avancer sur cette question et qu'il est souhaité une harmonisation des pratiques.

## QUESTIONS DIVERSES

Questions du **SNPDEN-UNSA** :

1- Les HSE misent en paiement pour les internats de la réussite : il n'y a toujours pas d'enveloppe.

Fin septembre, il a été répondu au Secrétaire académique qu'on n'avait pas le nombre d'internes, ce qui peut surprendre, un mois après la rentrée.

Monsieur le Secrétaire général répond qu'il va se renseigner.

2-Classement des EPLE, y a-t-il un groupe de travail prévu sur Rouen ?

Un groupe de travail va aborder ce point